

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DES MAIRES ET RÉFÉRENTS DÉCHETS

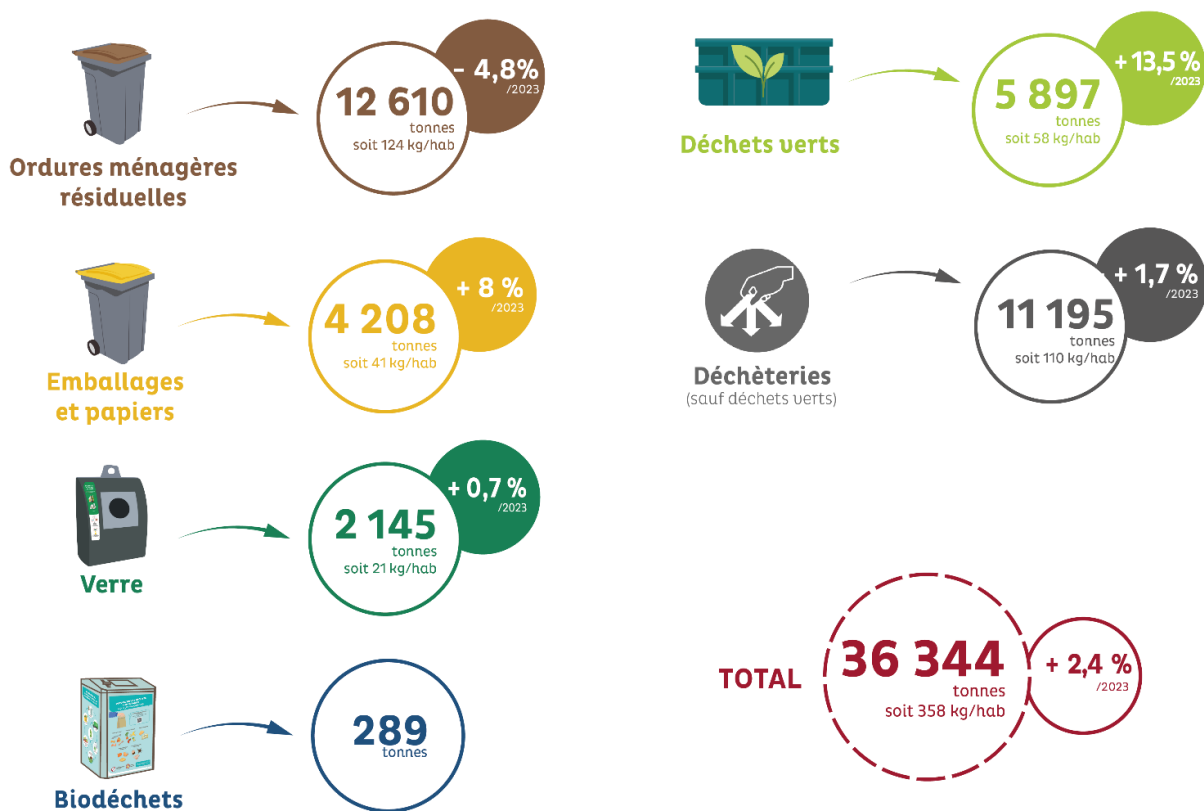
1^{er} octobre 2024

Le support de la présentation et l'ensemble des documents sont disponibles sur l'espace référents déchets du site du Grand Belfort à l'adresse suivante :

<http://www.grandbelfort.fr/dechets-menagers/espace-reserve-aux-referents-dechets/actus.html>

I. Bilan 1^{er} semestre 2024

a. Tonnages collectés (résultats à fin août)



Nous constatons la poursuite de la tendance à la baisse sur les ordures ménagères résiduelles, ce qui est une tendance conforme à nos objectifs. La collecte des emballages et cartons progresse, tendance positive traduisant les effets de l'extension des consignes de tri mise en place début 2023. Les déchets verts augmentent nettement de plus de 13% du fait des conditions météo, confirmant ainsi le sujet de la nécessaire maîtrise de leur collecte. Une timide amélioration de la collecte du verre est également à noter.

Le potentiel de réduction des OMR reste important avec près de 70% du bac marron qui pourrait être mieux valorisé : Adoptons les bons gestes pour réduire, mieux trier, réemployer et recycler.

b. Déploiement du tri à la source des biodéchets

• **Implantation des bornes et distribution du matériel**

- **174 bornes** ont été installées dans les communes, et des points de collectes spécifiques sont présents dans les écoles et cantines.
- **246 tonnes ont été collectées** à fin août (plus de 300 tonnes à ce jour), ce qui est en phase avec nos prévisions initiales. Ces tonnages n'incluent pas tout ce qui a été composté directement par les usagers. La qualité de la collecte est très bonne avec extrêmement peu de non-conformités.
- **4657 composteurs** mis à disposition tous modes confondus (autant que sur les 18 dernières années en l'équivalent de 7 mois).
- Composteurs collectifs : ils sont disponibles pour les communes et écoles. Pour les collectifs (petite copro, jardins partagés etc.), nous souhaitons nous assurer que les conditions soient réunies pour que cela fonctionne bien et qu'ils ne deviennent pas des zones de nuisances et dépôts sauvages.

• **Un dispositif débuté**

La collecte des biodéchets est un nouveau geste de tri qui continuera d'être développé grâce à des sensibilisations multiples. L'année 2024 est une année de pédagogie pour la mise en place, le contrôle et la verbalisation ne sont actuellement pas mis en œuvre sur ce flux.

L'opération « Tous au compost » a eu lieu du 23 mars au 7 avril dans quelques communes du Grand Belfort.

Une information a été diffusée à chaque commune permettant de situer le niveau d'adoption du geste par les usagers et peut être relayée dans vos communications. Toutes les données (communes, borne par borne) sont disponibles et peuvent être utilisées.

Il est possible d'adapter le dispositif de bornes à déchets alimentaires en ajustant les fréquences de collecte ou en ajoutant des bornes supplémentaires. Il est également possible de redéployer des bornes si nécessaire.

Nous sommes à la disposition des communes et pouvons faire toutes les modifications souhaitées par les communes, sur validation du maire concerné.

La distribution des sacs kraft se fait dans la plupart des communes, et ils sont également récupérables en déchèteries (éviter les heures d'affluence). **Un nouveau formulaire est disponible** sur internet pour que les communes puissent demander un réassort via la boîte à outils de l'espace référents déchets : www.grandbelfort.fr/dechets-menagers/espace-reserve-aux-referents-dechets

Il est toutefois rappelé **que la mise en vrac dans les bornes est tout à fait possible** et même souhaitable (moins de déchets papier kraft). L'utilisation de seau est à ce titre tout à fait approprié (réemploi de pot de choucroute, de crème etc...)

c. Actions de prévention des déchets

Les actions de prévention se sont très fortement accentuées, notamment vers les écoles (**plus de 2000 élèves seront sensibilisés en 2024**), les collectifs et les professionnels qui font l'objet d'actions spécifiques au regard des nouvelles réglementations. Depuis le début de l'année, les actions de sensibilisation dans les écoles ont été ouvertes à toutes les classes et tous les niveaux, gratuitement pour les communes et écoles. Pour rappel, le lien pour programmer une intervention : <https://grandbelfort.fr/sensibilisations-ecoles.html>

D'ici quelques mois, **il sera possible de programmer des sensibilisations dans les classes de collèges, lycées et pour les étudiants**, et plusieurs autres thématiques seront disponibles (biodéchets, tri, économie circulaire, verre...). L'offre s'enrichira encore par la suite.

Les actions de communication et la présence aux événements restent soutenues, et le réseau des référents déchets a été développé et de nombreux contenus ont été mis à disposition. Tous les canaux de diffusion et supports de communication du Grand Belfort sont mobilisés : réseaux sociaux, magazine, site internet, affichage, presse locale, radio, etc.

Les **contrôles sont principalement axés sur le bac brun** (OMR) car l'enjeu du tri passe vraiment par la maîtrise du contenu de ces bacs. **Une amélioration du geste de tri aura des impacts positifs sur tous les autres flux**. Par ailleurs, nous constatons dans l'ensemble un bon respect du geste de tri dans le bac jaune.

d. Nouveaux outils technologiques

Un système expérimental de caméras équipées **d'un système d'identification des déchets par intelligence artificielle** a été installé sur 3 BOM et 1 grue qui analyse les flux collectés et capture les images des déchets non-conformes. Les objectifs de ce système sont :

- De permettre de contrôler 100 % des flux collectés en porte à porte et en point d'apport volontaire
- De collecter des données qui permettront de cibler les secteurs nécessitant une action spécifique, afin d'améliorer l'impact de nos sensibilisations
- D'améliorer la qualité de tri afin d'augmenter la performance de recyclage et de réduire les coûts.

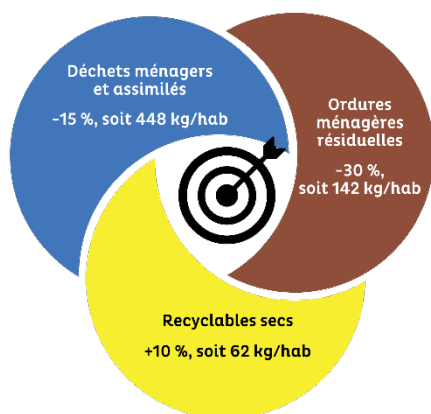
2. Feuille de route « Déchets » 2024-2030

La feuille de route déchets a été votée en juin par le Conseil Communautaire. Cette nouvelle feuille de route s'inscrit en continuité avec la précédente, tout en fixant les ambitions et objectifs en matière de déchets, et s'articule autour des grandes orientations suivantes :

1. Prévenir et réduire la production de déchets
2. Améliorer la qualité de service et la sécurité
3. Développer la valorisation des déchets et la performance sociétale
4. Viser l'excellence opérationnelle et la performance économique
5. Développer les coopérations

En cohérence avec les orientations nationales, ce sont la prévention et la pédagogie qui forment l'axe majeur de ce programme. Cet axe structurant devra s'accompagner des moyens nécessaires afin de nous permettre d'atteindre les résultats visés de façon durable. Les principaux objectifs retenus, conformément au SRADDET, sont :

- De réduire à 448 kg/hab en 2030 la production des déchets ménagers et assimilés (DMA en kg/hab, soit environ -15% par rapport à 2023)
- Pour les **ordures ménagères : Atteindre 142 kg/an/habitant en 2030** (soit environ -30% par rapport à 2023)
- Pour les recyclables secs : Atteindre 62 kg/an/habitant en 2030 (soit environ +10% par rapport à 2023)



Ce sont des objectifs ambitieux mais qui ne sont pas déraisonnables au regard des tendances observées ces dernières années.

Ils nécessiteront un engagement fort de toutes les parties prenantes et cette feuille de route contribuera notablement aux actions du Grand Belfort en faveur de l'environnement et de la gestion durables des ressources.

La feuille de route sera déclinée autour d'échéances importantes, dont la plupart sont en cours de programmation et dépendront notamment de validations budgétaires. Pour autant, de nombreux chantiers sont déjà en cours.

3. Actualités et projets divers

a. Gestion des déchets verts dans les communes

Suite à la délibération des instances communautaires, le service de broyage des déchets verts des services techniques dans les communes est opérationnel. Les dates et la procédure seront mise en ligne et sur l'espace référent déchets : <https://www.grandbelfort.fr/broyage-vegetaux.html>

Une importance toute particulière devra être portée au respect des consignes et conditions de la prestation.

Demande d'intervention broyage de déchets verts

Conditions de l'intervention :					
● Déchets acceptés : résidus de taille et d'élagage (diamètre 15cm max) des services techniques , branchages avec ou sans feuille, petites branches, brindilles... (dont la calibration est plus facilement réalisable).					
● Déchets refusés : tout autres déchets y compris verts (tontes, feuilles, souches etc...), déchets verts des particuliers, tas de feuilles...					
● Zone de broyage : Mettre à disposition un lieu accessible, mais donc l'accès sera interdit au public et strictement réservé aux équipes de broyage					
Les abords immédiats de la zone ne devront pas être gênés en cas d'envols éventuels de poussières					
Les déchets à broyer devront être présents sur la zone le jour du broyage					
● Récupération du broyat : les résidus de broyat devront pouvoir être gérés par la commune (préparation d'une zone ou de contenant de stockage)					
Le broyat ainsi obtenu pourra être utilisé directement par la commune comme paillis ou amendement organique, voir mis à disposition des usagers (à charge de la commune).					
Notes :					
L'intervention est réalisée par un de nos prestataire					
L'intervention est gratuite sous réserve du respect de ces conditions					
L'intervention est susceptible d'être annulée en cas de conditions météorologiques inadaptées.					

b. Déchèteries

Les nouveaux horaires étendus sont appliqués depuis le 15 avril (augmentation de l'amplitude, ouverture entre midi et 14 heures), ce qui représente plus de 13 heures d'ouverture supplémentaires pour Danjoutin par exemple.

- Été : 8h30-18h00 en continu tous les jours
- Hiver : 9h00-17h00 en continu tous les jours

Rappel : fermeture le lundi sur Chatenois-les-Forges et Fontaine

Nota : horaires d'été du 15/04 au 14/10 et d'hiver du 15/10 ou 14/04

Les horaires d'hiver entreront en vigueur à compter du 15 octobre.

Dans le cadre de l'amélioration de la valorisation de nos déchets, de nouvelles filières de tri ont été mises en place :

- Extincteurs et cartouches de protoxyde d'azote
- Films et bâches plastiques (en test sur 3 déchèteries)
- Polystyrène, Palettes, plastiques durs...
- Petits flux : stylos, cartouche d'encre, bouchons lièges et plastiques...
- Réemploi destiné à la SPA (couvertures, objets animaliers...)

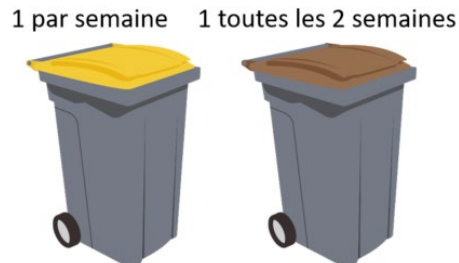
D'autres flux viendront s'y ajouter prochainement en plus de ceux prévus dans les nouvelles REP : Articles sport et loisirs, articles bricolage et jardin (y compris thermique), jouets, matériaux de construction (plâtre, laine de verre et laine de roche).

Des partenariats sont mis en place afin de valoriser au mieux et localement les déchets, notamment avec les « petits flux » qui ont été remis par le Vice-Président à l'association Récuplast (Belfort) fin septembre. Ainsi ce sont 278 kg de bouchons en plastique, 107 kg de bouchons en liège et 23 kg de stylos usagés qui ont trouvé une nouvelle vie et dont les recettes permettent de soutenir plusieurs organisations aidant les personnes en situation de handicap, notamment « Un enfant, un sourire » de l'hôpital Nord Franche-Comté, les Restos du Cœur ou encore l'école de chiens guides d'aveugles de Cernay.

c. Changement de fréquence des collectes

Le déploiement de l'extension des consignes de tri, puis de la collecte à la source des biodéchets ainsi que la baisse des tonnages OMR et l'augmentation des emballages rendaient nécessaire l'évolution des fréquences de collecte.

Début 2025, la fréquence de collecte des flux jaune et brun sera donc inversée. Le bac jaune sera collecté toutes les semaines et le bacs bruns une semaine sur 2.



Les calendriers de collecte seront donc modifiés en conséquence. Nous comptons sur votre soutien pour assurer le bon relais de ces changements le moment venu et bien sensibiliser les usagers car le respect des règles de tri sera d'autant plus nécessaire, surtout pour les usagers qui auraient des difficultés avec les bacs bruns.

Pour rappel, 70% du volume des OMR ne devrait pas être dans le bac brun.

d. Subvention du Grand Belfort « Entretien des écopoints »

42 communes ont conventionné. Les autres souhaitant la mettre en place doivent nous solliciter pour obtenir la convention et prévoir une délibération de leur conseil municipal d'ici la fin de l'année impérativement pour bénéficier du versement au titre de 2024.

e. Appel à projets CITEO « Hors Foyer »

L'appel à projets s'est terminé le 1er octobre 2024 : ce sont 5 communes pour lesquelles la candidature a été mutualisée, représentant 53 équipements. Nous reviendrons vers vous dès communication des résultats. Dans tous les cas, les PAV demandés seront mis en place indépendamment du résultat.

f. Rappel sur le financement du service

La période de réception des avis de taxe foncière (TF) génère toujours beaucoup de questions de la part des usagers. Voici les éléments importants à noter pour leur répondre :

- **Pas d'évolution du taux de la TEOM en 2025**
- **Le taux de la TEOM est inchangé depuis 2016 à 9,80%**

Le montant de la TEOM dépend d'un % prélevé sur la taxe foncière (TF). Le montant de la TF est défini par la valeur locative cadastrale établie par les finances publiques et révisée annuellement (notamment du fait de l'inflation).

Si l'assiette augmente, le montant de la TEOM augmente (mais pas le % qui est le seul paramètre sur lequel les élus GBCA peuvent délibérer). Donc la valeur en € de la TEOM a augmenté du fait de l'augmentation de la TF, mais pas du fait de GBCA car le % reste inchangé depuis des années.

g. Points divers

- Actions de prévention en milieu scolaire en fort développement, sur différents thèmes et niveaux. Les formulaires seront bientôt disponibles avec les nouvelles activités.
- Préparation de visites d'un centre de tri et d'une usine de méthanisation : vous sera proposé prochainement, puis ouvert aux scolaires et éventuellement aux usagers.
- Boîte à outils : des articles à relayer seront mis à disposition pour vous permettre de communiquer, à reprendre en l'état où à adapter à votre guise.
- Accompagnement des services techniques / mairie : ne pas hésiter à nous solliciter pour toute problématique particulière. Notamment en cas de volume important, nous prévenir en amont car cela peut saturer les déchèteries.
- Ajout d'un formulaire pour mise à disposition de bacs pour manifestations
- Animations prévues ou récurrentes : nous informer aussi tôt que possible afin de pouvoir améliorer la gestion du planning et adapter notre animation.
- Composteurs collectifs : orienter les demandes vers la DPVD afin de s'assurer des conditions. Ils sont également disponibles pour les communes et les écoles.
- Montage des composteurs pour les écoles : appui des services techniques des mairies souhaité si difficulté des écoles pour assurer le montage

4. Réseaux des référents déchets

- **Création d'une « boîte à outil déchets » pour les communes**

Catalogue des services proposés disponible dans l'espace web réservé aux communes : www.grandbelfort.fr/dechets-menagers/espace-reserve-aux-referents-dechets

De nouveaux formulaires sont disponibles :

- Demande de réassort de sacs et/ou bioseaux
- Demande de bacs pour manifestation
- Demande de collecte de piles
- Demande d'intervention broyage de déchets verts

- **Sensibilisations, évènements, réunions élus ou usagers...** : nos équipes et les membres de l'encadrement sont à votre disposition pour intervenir si vous souhaitez aborder la thématique déchets dans vos communes.

- **Mise à jour des coordonnées des référents déchets** : Un changement de référent ? Pensez à informer la DPVD par mail : dechets@grandbelfort.fr

5. Questions diverses

Les questions relatives à des cas particuliers propres à une commune seront traitées par nos équipes qui reviendront vers vous directement.

- **Bac brun : On va vers la disparition du bac brun, une modification des tournées est-elle prévue ?**

La refonte des tournées est en cours d'étude et devrait avoir lieu au troisième trimestre ou début 2025. La mise en place des biodéchets était un prérequis nécessaire pour pouvoir envisager de réduire la fréquence de collecte du bac brun. Il sera bien évidemment nécessaire d'avoir un retour sur expérience de l'adoption des biodéchets avant de pouvoir mettre en œuvre ces modifications.

- **Déchèterie de Danjoutin : il y a un problème de fonctionnement car beaucoup d'attente dans le rond-point. Est-ce que cela va être amélioré ?**

Les déchèteries sont sujettes à des périodes de forte affluence, particulièrement certains jours de beau temps, les vacances et le samedi. L'apport des déchets verts est particulièrement compliqué quand tous les usagers viennent pour cette raison, et il est nécessaire de maintenir la sécurité sur la déchèterie en priorité. Les usagers venant pour d'autres déchets passent en priorité lorsque c'est possible. A noter qu'il ne faut pas hésiter à orienter les usagers vers les bennes à déchets verts réparties dans les communes.

Le programme de rénovation des déchèteries se poursuit et devrait permettre à terme d'améliorer ce point.

- **Déchèterie de Fontaine : borne trop près de la barrière. Est-ce que le sens de circulation sera modifié ?**

Ce point ne nous avait pas encore été remonté, nous allons étudier le sujet.

- **Existe-t-il une filière pour les capsules de café ?**

A ce jour, certaines marques disposent de leur programme de recyclage (Nespresso) impliquant de ramener les capsules dans les points de vente. Pour d'autres, l'évolution tend à modifier leur construction pour aller vers des dispositifs compostables. A ce jour et pour ces raisons, aucune filière n'est mise en place en déchèteries sur ce flux. En revanche, les capsules sont acceptées dans le bac jaune.

- **Quand les Totems de tri seront-ils disponibles ?**

Nous recherchons un ESAT ou organisme assimilé qui travaille le bois afin de le faire produire en série. Nous devrions pouvoir en livrer d'ici la fin du premier trimestre. Vous serez sollicité pour faire vos commandes le moment venu.

- **Problème de guêpe dans le conteneur à verre (Reppe) ?**

Nous assurons l'entretien des PAV, y compris lors de la présence de nuisibles. Ne pas hésiter à nous solliciter pour programmer une intervention. Merci à la commune d'avoir géré directement ce problème.

- **Capteurs de remplissage des PAV : quand seront-ils installés ?**

Le déploiement des capteurs subit quelques aléas liés aux prestataires en charge de l'installation des antennes réseaux et des capteurs (difficultés approvisionnement matériel, erreurs de matériel, retard dans les plannings). Nous n'avons pas de date précise pour le déploiement à ce stade, nous travaillons avec la DSI pour avancer.

- **Démotivation des habitants pour trier leurs biodéchets pendant les fortes chaleurs de l'été : des conseils, des solutions ?**

La période estivale a représenté un test important. Pour autant, nous n'avons pas constaté de baisse notable dans la collecte durant l'été, ce qui est très positif. Les tonnages d'ici la fin de l'année seront des indicateurs significatifs de l'adoption du geste.

L'utilisation de seaux fermés (type pot de crème, de choucroute ou équivalent) peut être une solution pour limiter les odeurs éventuelles. La bonne pratique reste d'évacuer aussi fréquemment que nécessaire en fonction des déchets (allez plus tôt pour les restes de repas type poissons ou carcasses par exemple).

- **Bornes à biodéchets : des portes n'ont pas été refermées**

C'est bien pris en compte, nous faisons un retour au prestataire. N'hésitez pas à nous le signaler aussi tôt que possible pour déclencher une intervention.

- **Qu'en est-il des caméras à proximité des bennes à déchets verts ?**

Le marché n'a pas encore été défini, nous travaillons sur le sujet notamment pour vous mettre à disposition des kits clés en mains pour gérer les aspects administratifs (demande d'installation d'équipement filmant sur la voie publique).

- **Pourquoi mon village est contrôlé 3 fois en quelques mois ? Est-ce que des contrôles ont lieu aussi dans les habitats collectifs ? A contrario Lagrange n'a eu qu'un contrôle en 3 ans.**

Les procédures de contrôle des bacs prévoient plusieurs passages en quelques mois afin de pouvoir mesurer l'évolution suite aux sensibilisations menées par les ambassadeurs du tri, c'est donc tout à fait normal.

Concernant Lagrange, les contrôles sont programmés sur le dernier trimestre.

- **La distribution de sacs kraft dans les mairies amène de la fréquentation alors que c'est la compétence du Grand Belfort. Bien s'assurer que les sacs sont dispos en déchèteries.**

Il est possible de récupérer des sacs dans les déchèteries ainsi que dans la plupart des communes. La distribution en mairie est au choix des communes, car cela reste un lieu de vie privilégié à proximité des usagers : il est ainsi possible d'en fournir à l'accueil de la mairie toute l'année ou de faire des séances de réapprovisionnement régulières (annuel, trimestriel, mensuel, etc...). Nous nous adaptons aux souhaits des élus pour ces sujets.

- **Collecte des biodéchets : peut-on avoir des données par borne pour savoir si on doit en déplacer ?**

Les données sont disponibles et seront diffusées de façon synthétique à chaque commune comme cela l'a été en début d'été. Nous allons mener une analyse fine des collectes par bornes afin de vous suggérer des ajustements de maillage ou de positionnement. Dans tous les cas, nous sommes prêts à ajouter des bornes si vous nous sollicitez.

- **Broyage : les services techniques doivent avoir accès et pas dépendre du référent déchets.**

Tout à fait, le lien peut être utilisé par les services techniques, les élus ou les référents selon l'organisation de chaque commune. Il est libre d'accès, il faut simplement veiller à ne pas le diffuser aux usagers.

Rappel : Comment nous contacter ?

- Pour **toutes questions** concernant la **gestion des déchets** (les bacs, conteneurs, la collecte des déchets, les tournées, PAV, déchèteries, sensibilisation...) et pour vos besoins en **communication** (demande de supports de communication, visuels, articles pour vos magazines...)
 - par mail à dechets@grandbelfort.fr
 - par téléphone au 03 84 90 11 71.
- Pour contacter la **direction** Prévention & Valorisation des Déchets:
 - Luc LOHMANN : llohmnn@grandbelfort.fr
 - Nadia ZEKKAN : [nzeakkan@grandbelfort.fr](mailto:nzekkan@grandbelfort.fr)

Merci à tous pour votre participation !